



Plan des servitudes 1/5000

- o Révison du PLU prescrite le 20 septembre 2007
- o PLU arrêté le 11 septembre 2008
- o PLU approuvé le 23 mars 2010

Adopté par le Conseil Municipal le 23 mars 2010, en application de l'article 15 de la loi n° 2000-1208 du 12 décembre 2000 relative à la simplification administrative.

LEGENDE DES SERVITUDES

14 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques →

